Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260310-D2026009-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie

22120 YFFINIAC

Date de convocation
24/02/2026

D/2026/009

Nombre de membres
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six le dix mars à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Denis HAMAYON, Président.

Etaient présents,
Denis HAMAYON, Annick GLATRE, Frédéric LE TIEC, Laurence LE GOFF, Rozenn LE NAGARD, Pascale RIMAURO, Elisabeth JOUAN, Anita MENIACA, Pierre RAULT, Mariannick PRIGENT, Véronique RAULT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Françoise DUVAL procuration à Annick GLÂTRE,
Karelle RAFFRAY,
Marie-Thérèse DUCAROUGE procuration à Frédéric Le Tiec.

Mariannick PRIGENT a été élue secrétaire.

BUDGETS PRIMITIFS 2026 CCAS ET RPA

Les budgets primitifs présentent les prévisions en dépenses et en recettes pour l'année 2026.

Le Président du CCAS présente au Conseil d'administration, les budgets primitifs dressés par l'ordonnateur pour l'exercice 2026.

BUDGET PRINCIPAL - CCAS

Fonctionnement	**47 320.00 €**
Investissement	**13 300.00 €**

BUDGET ANNEXE – RPA

Fonctionnement	**82 000.00 €**
Investissement	**10 200.00 €**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
11 voix pour
2 abstentions : Pascale RIMAURO, Véronique RAULT

- ***ADOPTE le BUDGET PRIMITIF du CCAS, dressé pour l'exercice 2026, par l'ordonnateur ;***
- ***ADOPTE le BUDGET PRIMITIF du RPA, dressé pour l'exercice 2026, par l'ordonnateur.***

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS,
Denis HAMAYON

La secrétaire,
Mariannick PRIGENT
M. Prigent